

Fevret de Fontette, t. II, n° 15.746) et par Brunet (*Manuel*, t. II, col. 927), qui cependant met le nom d'Antoine du Verdier entre parenthèses, ce qui prouve qu'il n'était pas dans l'exemplaire que le savant bibliographe avait sous les yeux.

Le nom de l'auteur ne figure en effet ni au titre, ni à la fin du sonnet sur la devise de Charles IX, par lequel s'ouvre le volume, ni dans le privilège, du 6 décembre 1582, ni quelque part que ce soit. La vérité est qu'il n'y a aucune raison sérieuse de le laisser à Antoine du Verdier, et M. Reure a eu raison de le passer sous silence dans la liste des écrits de du Verdier (*Le Eibliographe Antoine du Verdier*, p. 62 et suiv.). Celui-ci n'aurait pas manqué de mettre son nom à un livre qui pouvait servir son ambition et lui gagner les bonnes grâces de la Cour; en tout cas, il l'aurait mentionné au catalogue de ses propres ouvrages qu'on peut lire tout au long dans sa *Bibliothèque* (éd. de 1585, p. 80).

L'erreur s'explique toutefois assez facilement. Antoine du Verdier a publié à Lyon, en 1573, *la Prosopographie ou description des Personnages insignes*. On comprend qu'une certaine analogie de titres ait pu faire croire que du Verdier avait écrit les deux ouvrages. Quoi qu'il en soit, l'attribution à Antoine du Verdier de la *Biographie et Prosopographie des Roys de France* est une petite méprise qui doit disparaître de la bibliographie, à moins qu'on ne nous apporte la preuve péremptoire que du Verdier en est réellement l'auteur.

---